



COMpte-RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE
Année scolaire 2014/2015 ECOLE PAUL BERT
VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014

Enseignants présents : Sylvain MAILLOT (directeur), Aurore COMPAGNET, Véronique LEGIER, Isabelle MONCERE, Yvonne CARIOU, Eric BROCCAS, Mr MARTINEZ, François CHAZELAS, Mme HATILIP

Représentants mairie : Evelyne LOMBARD (Adjointe en charge des Affaires Scolaires), Florence MONTAUT (coordinatrice ALAE).

Représentante ALAE : Laure-Marie NAVARRO

Représentants des Parents d'Elèves : Anne COLLONGUES, Jennifer DELANOË, Carine LOUBENS, Vanessa PLANTE-BROQUA, Adeline PERROTIN, Odile LATASTE, Sébastien LAGNEL, Valérie MOGNO, Carine ALONSO, Laurence HERNANDEZ,

I- Effectifs : Cette année, l'école compte 201 élèves, qui se repartissent ainsi :

54 CP, 33 CE1, 20 CE2, 36 CM1, 50 CM2, 8 CLIS.

L'arrivée de la section bilingue à l'école a occasionné la nomination d'une nouvelle enseignante, Melle Compagnet. Les effectifs très importants et le fonctionnement de la section bilingue en demi-journées ont poussé les enseignants à demander un $\frac{1}{2}$ poste supplémentaire en début d'année ; $\frac{1}{2}$ poste accepté par l'Inspection d'Académie, d'où l'arrivée de Melle Nelaup qui prend en charge les CE1.

II- Coopérative scolaire (bilan de l'année 2013/2014)

Rentrées d'argent : Vente des Photos +3100€, Participation des Parents en début d'année +3500€, Mairie +800€ (100€ par classe), FCPE +800€.

Dépenses : Achat 3 ordinateurs -900€, Frais de sorties, voyages, etc -7200€ (dont nous n'avons pas eu le détail).

Solde en septembre 2014 : +100€.

Concernant l'achat des ordinateurs, l'Académie a souligné le fait que la Coopérative ne devait pas se substituer aux obligations de la mairie de fournir du matériel aux écoles.

III- Travaux, divers

Des rideaux occultant ont été installés dans les salles de classe. Deux bancs en béton ont été posés dans la cour.

Le parc informatique n'étant pas suffisant, les enseignants demandent à la mairie de faire un geste supplémentaire pour acheter des ordinateurs et prévoir une maintenance. A voir lors du prochain CE ce qui sera proposé. Mr Maillot souhaite utiliser la salle de sciences (très peu utilisée) comme seconde salle informatique. Les prises étant déjà présentes, il faut prévoir des ordinateurs supplémentaires afin que chaque élève ait un ordinateur pour travailler. Le fonctionnement « 2 élèves par ordinateur » ne permet pas un travail intéressant et poussé. De plus, la salle informatique est aussi utilisée par l'école de Lucie Aubrac.

IV- Questions des Parents

1) Comment est organisé le TAP ? Les activités ne paraissent pas adaptées aux différents niveaux.

Le choix des activités a pris 4 semaines pour la mise en place (1 réunion en interne, les animateurs rédigent des fiches d'actions, mise en place des activités)

- Les inscriptions au TAP, notamment pour les CP, prennent du temps car il faut leur expliquer les activités avant chaque cycle de vacances. L'établissement des listes se fait chaque jour jusqu'à environ 16h10
=> 180 élèves au TAP
=> 16 animateurs

Les animateurs se réunissent pour définir les tranches d'âge de chaque activité en fonction de la portée pédagogique souhaitée, mais sur certaines la mixité est possible.

2) Les parents soulèvent le problème d'attente très long lors de la fin du TAP au moment de signer le registre pour récupérer les enfants et qui a du être constaté et remonté par les animateurs: une solution est-elle en cours ?

Concernant le problème de sécurité, il y a 3 registres qui permettent la centralisation des parents et donc des départs. Le temps d'attente est le même que l'année précédente, mais la différence est que les parents étaient en mouvement (allaient chercher les enfants dans la cour) et que là ils attendent (100 enfants à récupérer dans différents endroits en 10 - 15 minutes).

3) Application du règlement pour la récupération des enfants: lettre si la personne qui vient chercher les enfants n'est pas mentionnée sur les autorisations remplies en début d'année.

Les parents souhaitent rappeler que pour des raisons de sécurité, si la personne qui vient récupérer l'enfant n'est pas mentionnée sur les autorisations, elle doit se présenter munie d'un courrier signé de la main des parents.

4) Les parents se plaignent d'une surveillance toute relative dans la cour notamment sur le temps CLAE midi: combien y-a-t-il de personnes qui la surveillent ? Serait-il possible de préciser les responsabilités ?

- Problème de relations entre les enfants : violences verbales, physiques... La directrice de l'ALAE rejette l'idée d'une surveillance trop légère.
- => 18 animateurs le midi : nous sommes largement dans les normes d'encadrement Jeunesse et Sport.

Les parents font remarquer que si le taux d'encadrement est bon et que des problèmes non résolus sont remontés par les enfants, c'est que la formation des animateurs est peut-être à approfondir sur ce point là (gestion des conflits, enfants difficiles...).

5) Les animateurs pourraient-ils faire attention à leur langage et comportement ? Des remontées ont été faites à ce sujet par les enfants eux-mêmes.

La directrice reconnaît que des enfants lui ont fait des remontées en début d'année concernant un animateur. La situation a été gérée en interne et est maintenant résolue.

6) Serait-il possible de transmettre aux parents une feuille où figurent les activités TAP et leur fréquence pour que les parents puissent choisir le jour pour l'inscription ?

Ce fonctionnement existe sur l'école René Cassin, mais au groupe scolaire le nombre d'enfants est tel que cette mise en place serait ingérable.

7) Comment est organisé le temps repas ?

Il y a 2 services : les

CP/CE1 puis les CE2/CM1/CM2. Il faut compter environ 3/4h par service. Les enfants ont donc le temps de manger. Les débuts furent difficiles, le temps que les CP s'adaptent, mais aujourd'hui cela va mieux.

8) Problème d'horaire pour le goûter: Les enfants goûtent après le TAP 17h15-30, c'est tard surtout pour les enfants du 1^{er} service. Il semblait acquis que le goûter se faisait juste après le temps scolaire puisque le TAP ne débute qu'à 16h10. Qu'en est-il ?
Entre 15h55 et 16h10 les enfants sortent de classe, se regroupent dans la cour, et sont répartis dans leurs groupes d'activités TAP. Ce $\frac{1}{4}$ d'heure est nécessaire pour l'appel et le bon déroulement des activités qui suivent. Les enfants n'ont pas le temps de se « poser » pour goûter, mais il ne leur est pas interdit de boire une compote ou prendre rapidement un gâteau.

9) Un problème de sécurité se pose avec le banc de la cour : il ne semble pas adapté car très rugueux, anguleux. Quand pourra-il être changé ? Et pourrait-on en rajouter ?

Les bancs ont été choisis pour leur solidité dans un budget relativement raisonnable. Mr Maillot avait demandé 4 bancs pour la cour, qu'il souhaitait voir disposés en cercle. Les enfants auraient ainsi pu s'en servir comme d'un « petit théâtre ». Mais les 4 bancs commandés ont été dispersés dans les cours de Paul Bert et de Lucie Aubrac. Les parents ont été invités à voir les bancs, qui sans être lisses, sont faits d'un béton à cailloux grossiers type « petits galets » non pointus. Les arêtes des bancs sont biseautées. Les parents ont demandé si un revêtement genre résine ne pourrait pas être appliqué.

10) Lors de la fin de l'école, surtout en fin de journée, les enseignants n'attendent pas jusqu'au dernier enfant : problème d'enfant allant jusqu'au portail alors que pas de surveillance

11) Par temps de pluie comment sont gérés les enfants ? Où sont-ils mis à l'abri ?
Les enfants sont accueillis dans les salles d'ALAE.

12) Isolation (trop chaud en été / froid l'hiver): qu'en est-il puisque le problème de chauffage est à priori réglé ?
Des devis devraient être lancés dans le courant de l'année.

13) Beaucoup de parents viennent avec des poussettes, serait-il possible d'avancer le «bateau» du trottoir coté herbe?
Melle Lombard transmet la question aux services techniques.

14) Quand des travaux sont envisagés sur le Groupe Scolaire, les employés municipaux ne pourraient-ils pas avoir des horaires aménagés de manière à ne pas accentuer le problème de circulation?
Question remontée aux services techniques : La mairie va essayer de ne pas gêner la circulation aux horaires charnières des écoles.

15) L'emplacement du bus pourrait-il être déplacé: problème du chauffeur qui n'éteint pas son moteur alors que beaucoup de personnes devant l'entrée?
L'arrêt de bus a été placé à l'endroit le moins dangereux pour les enfants, et le plus proche possible de l'école maternelle. Il n'est pas possible de le déplacer, par contre la mairie va se mettre en relation avec la société de transports pour demander au chauffeur de couper le moteur sur son temps d'attente.

16) À cause du problème de circulation, insoluble pour le moment, une signalisation de dépose-minute pourrait-elle être mise en place le long des trottoirs devant le Groupe Scolaire ?
La mairie trouve que c'est une bonne idée. Melle Lombard fait remonter aux services compétents.

17) Toujours à cause de la circulation et du manque de places de stationnement, le personnel n'a-t-il pas des places dédiées sur le parking du fond et derrière l'école (chaufferie / cantine) ?
Il n'y a pas assez de places sur le parking derrière l'école ; elles sont utilisées par le personnel de cantine. Certains enseignants reconnaissent préférer se garer sur les places devant l'école. Cette question soulève de nouveau cet énorme problème qu'est le stationnement au groupe scolaire. Le terrain vague sur le côté de l'école maternelle est « réservé » en cas d'agrandissement nécessaire de cette école.

18) En ce qui concerne le PPMS : quand est-il prévu? Est-il possible que des parents d'élèves soient invités ?
Un exercice de confinement est prévu dans l'année. Mr Maillot ne souhaite pas inviter un représentant des parents, à moins que ce dernier ait des compétences particulières dans ce domaine. Les parents élus font remarquer que la présence de l'un d'entre eux permettrait de dresser un compte-rendu pour l'ensemble des parents, et ainsi d'informer et de « dédramatiser » ce genre de situation.

19) Concernant la section bilingue est-il prévu un projet commun avec les autres classes ? Ou au moins une réflexion peut-elle être menée à ce sujet ?
Le projet d'école, en cours d'élaboration, prévoit une implication poussée de la section bilingue.

20) Une anticipation au niveau organisation des classes est-elle prévue? Les parents d'élèves pensent notamment à la suite de la section bilingue.
En fin d'année dernière, l'organisation de l'école et la répartition des classes étaient prêtes, section bilingue incluse. Puis à la rentrée tout a été chamboulé par l'arrivée attendue du $\frac{1}{2}$ poste supplémentaire. Il n'y a donc pas d'anticipation possible pour l'année prochaine, tout dépendra des effectifs et des postes octroyés par l'Académie.